

## Conférence de presse

### Présentation du Plan de cohésion sociale du quartier de Pont-Rouge à Lancy

---

#### **Date:**

Vendredi 2 juillet 2021 à 11h

#### **Lieu:**

Espace de quartier de Pont-Rouge, Place de Pont-Rouge 6, 1212 Grand-Lancy (

#### **Interventions de :**

- **Thierry Apothéloz** (Conseiller d'Etat, Département de la cohésion sociale)
  - **Salima Moyard** (Conseillère administrative Ville de Lancy)
  - **Sylvie Fischer** (Présidente Association Adret Voies Vives - AVV)
  - **Damien Clerc** (secrétaire générale FPLC)
- 

### **Allocution de M. Thierry Apothéloz**

#### **"De l'urbain à l'humain où quand tout un quartier décide de sa destinée"**

Le canton de Genève connaît une accélération de son développement urbain avec des quartiers entiers qui sortent de terre, ce qui est perçu de manière contrastée par la population, partagée entre une préoccupation pour les enjeux climatiques et de croissance et la nécessité de créer du logement pour les habitant.e.s du canton. Cette tension s'est reflétée dans plusieurs votations récentes.

Avec l'avènement des éco-quartiers est arrivée une nouvelle donne : le développement d'une prise de conscience collective, tant de la part des architectes (pour partie) et des urbanistes, que des maîtres d'ouvrage et des administrations, que la ville et l'habitat ne s'arrêtent pas une fois que les immeubles sont terminés. Non, il y est essentiel d'injecter de la concertation en amont, déjà au niveau des Plan localisés de quartier (PLQ), avant que les premiers habitant.e.s arrivent, puis une fois que les habitent.e.s s'installent. Et ensuite tout au long de la naissance de l'émergence de la vie collective.

On constate donc que la participation et la citoyenneté sont devenues des enjeux clés pour le bien-vivre dans les quartiers.

Ce courant d'une nouvelle forme de démocratie est en train de démontrer ses plus-values et nous voulons encore renforcer cette dynamique dans l'ensemble des nouveaux projets en cours et à venir.

Ces dernières années, plusieurs nouveaux quartiers se sont ainsi développés avec des stratégies différentes, de l'éco-quartier à l'absence de dynamique citoyenne et d'accompagnement institutionnel.

Les enseignements que nous pouvons brièvement tirer de ces typologies de développement de quartier sont les suivantes :

- Les éco-quartiers génèrent des attentes très élevées de la part des futurs habitant.e.s et nécessitent un accompagnement très important des autorités communales. Malgré ces dispositifs ambitieux, il est parfois compliqué de répondre pleinement aux attentes des citoyen.ne.s.
- L'absence de stratégie de développement de la vie sociale d'un quartier met très rapidement les autorités en difficulté et des mesures correctrices coûteuses doivent être mises en place a posteriori.

A ce titre, il faut souligner qu'il est très compliqué de faire du « rattrapage » en matière de participation. Un quartier qui ne commence pas, au moment de l'emménagement des premier.e.s habitant.e.s, avec un accompagnement participatif sera difficilement sensible à changer de dynamique en matière de participation.

Toutefois, je dois dire que plusieurs expériences de réhabilitation ont été menées dans le canton de Genève, la plus spectaculaire et la plus aboutie au niveau de la cohésion sociale étant celle du quartier des Libellules.

Par conséquent, nous proposons une stratégie médiane, agile, peu coûteuse et coordonnée entre les parties prenantes de développement de quartier à Pont-Rouge.

Intéressons-nous donc à ce projet, d'abord du point de vue du canton :

Tout d'abord, l'Etat de Genève a conclu un contrat avec la Ville de Lancy, pour les années de démarrage de ce nouveau quartier, soit la période 2022-2023, afin de développer un Plan d'action de cohésion sociale et engager une coordinatrice de quartier.

- Cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre des différents liens de collaboration déjà établis entre le BIE et la Ville de Lancy dans la définition, la gestion et le développement d'une politique locale d'intégration.

Ce modèle de partenariat constitue un exemple très concret de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de la loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain (LCSMU). En effet, le quartier de Pont-Rouge présente les caractéristiques suivantes : une zone urbaine ou péri-urbaine, avec une concentration de risques socio-économiques, des classes d'âge diversifiées, donc un risque d'enclavement, et des mixités nationales et culturelles. De ce fait, il répond aux exigences pour une intervention forte et coordonnée des administrations.

A cet égard, les objectifs spécifiques de cette politique dans les quartiers sont:

- prévenir les discriminations et autres violences
- prévenir les marginalisations culturelle et socio-économique des habitant.e.s du quartier
- établir une gouvernance de quartier efficace et pérenne
- assurer un accueil de qualité des habitant-e-s et des informations
- assurer une mobilité et des constructions adéquates

- travailler le vivre-ensemble
- assurer la participation des habitant.e.s au devenir du quartier

J'aimerais insister sur deux points concernant l'innovation sociale qui est proposée dans ce quartier :

**a. Au niveau des outils de gouvernance, avec de nombreux partenariats:**

- i. mise en place d'un comité de pilotage du projet avec toutes les parties prenantes, à savoir notamment la Ville Lancy, le DCS, le DT, les Fondations immobilières propriétaires, l'association de quartier Adrte-Voies-Vives ou encore la FASe
- ii. mise en place d'un groupe de suivi opérationnel
- iii. engagement d'un-e coordinateur/coordinatrice de quartier (CDQ) pour mener à bien le plan d'action lors d'une période test de deux ans

**b. Des projets structurants réguliers définis en trois axes:**

- i. L'accueil et l'information
  1. mise en place d'une permanence de quartier régulière (information et orientation)
  2. des permanences ponctuelles tenues par les services de l'Etat en partenariat avec la commune sur des sujets comme les prestations sociales, les offres de loisirs pour les enfants et les jeunes, l'intégration et l'insertion.
  3. une séance de bienvenue pour les nouveaux habitant.e.s
  4. et des parcours de découverte du quartier
- ii. La construction et la mobilité
  1. création d'un Espace de quartier et de locations
- iii. Et bien sûr le développement participatif
  1. l'organisation d'une assemblée de quartier
  2. l'organisation d'ateliers participatifs
  3. la formulation d'un budget participatif (-> de quoi favoriser des contrats de quartier)

Bien entendu, il ne s'agit là que d'une partie du Plan d'action et des activités proposées dans ce quartier auquel je souhaite plein succès dans le développement de ces nouvelles manières de vivre-ensemble. Je sais combien toutes les parties prenantes, et en premier lieu les habitant.e.s, pourront y prendre part et y adhérer.

## **Allocution de Mme Salima Moyard**

### **« On est bien à Lancy »**

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue au nom de la Ville de Lancy et de mes collègues Corinne Gachet et Damien Bonfanti que j'excuse.

C'est à double titre que j'interviens brièvement devant vous.

Tout d'abord, comme Conseillère administrative de la Ville de Lancy en charge du social et des travaux d'une part - car la Ville de Lancy est maître d'ouvrage également sur le secteur puisqu'une école va venir faire le trait d'union entre les 2 étapes de construction du quartier. Ses 16 classes ouvriront à la rentrée 2023.

Et aussi comme présidente de la FCIL également dont je salue ici la présence de M. Ueli Leuenberger, président de la commission du logement.

La FCIL est propriétaire de 2 immeubles et c'est elle qui a mis à disposition le local dans lequel nous sommes pour en faire l'espace quartier jusqu'à l'achèvement de la construction de l'école.

La FCIL qui a comme but et mission d'être le bras armé de la Ville de Lancy pour la construction de logement social, qui aura bientôt plus de 700 logements et qui construit actuellement 4 immeubles en plus des 5 qu'elle possède actuellement.

La Ville de Lancy est donc très active dans la construction de logements abordables, ceux qui correspondent aux besoins prépondérants de la population et qui faisait dire à Antonio Hodggers lors d'une séance sur un autre dossier que si toutes les communes construisaient autant et avec autant de persévérance que Lancy, il n'y aurait plus de pénurie à Genève.

Mais construire est une chose, garantir la mixité sociale, créer le bien-vivre ensemble, en un mot faire que la mayonnaise prenne dans un nouveau quartier, c'en est une autre. C'est là que je reprends ma casquette de magistrate en charge des affaires sociales

Et c'est bien tout l'objet du travail mené sur ce quartier en collaboration avec le Département de la cohésion sociale, très en amont du quartier.

Je m'en félicite car le travail porte déjà ses fruits. Je remercie le DCS pour avoir mené ce projet avec nous et pour le faire vivre au quotidien avec les autres partenaires.

Le quartier de Pont Rouge est un projet pilote au niveau communal en ce qui concerne l'accueil des nouveaux habitants et la participation des différentes fondations propriétaires à la mise en place d'un plan de cohésion sociale sur le quartier.

Le succès de ce projet, qui peut déjà être qualifié comme tel au niveau de l'adhésion des différentes fondations notamment, nous permet d'envisager de répéter le dispositif sur d'autres quartiers à l'avenir. Exemple à Surville, le plus grand PLQ du canton, en cours de construction actuellement.

Le développement de la commune est important notamment en termes de nouveaux quartiers, que ce soit à Surville que je citais, à Chapelle-Gui juste derrière la gare du LEX du Bachet, à l'Ancien-Puits au PL ou encore au quartier des Semailles qui est en cours de densification de manière significative depuis quelques années.

Nous sommes donc particulièrement preneurs de démarches innovantes en termes de cohésion sociale pour garantir la réalité de notre slogan « On est bien à Lancy » pour nos habitantes et habitants.

Une fois placés ces éléments de contexte, il peut être intéressant de vous dresser un bref panorama des actions déjà entreprises dans ce quartier :

- L'engagement d'Odile Magnenat comme coordinatrice de quartier le 11 novembre 2020
- Une action de bienvenue en décembre avec une lettre à tous les habitants et une plaque de chocolat d'un artisan local offerte
- La création d'un site internet en collaboration avec l'AVV. <https://quartier-pont-rouge.ch>
- La mise en place de permanences d'accueil tenues par Odile et l'AVV à raison de 2 fois par semaine par Odile (mercredi et jeudi) et l'AVV (vendredi) dès le mois de février 2021.
- Une performance artistique par le Festival Antigél le 23 février 21
- La tenue de permanence thématique du mois d'avril à juin 2021
  - Intégration et migration tenue par le BIE et le SASL Steve Cassard chargé de mission intégration
  - Activités enfants tenue par le MQSE, l'atelier Bricolo et le TALV
  - Aide sociale- information sociale tenue par les AS du SASL en collaboration avec le canton (Vincent Mayer , responsable RDU pour le formulaire en ligne pour l'accès aux droits)
  - Sport et culture tenue par le service des sports et de la culture
- La mise en place d'une visite du quartier et du chantier en cours le 8 mai 2021 . Fort de son succès une deuxième édition s'est déroulée le 12 juin 2021.

Pont Rouge participe à *Lancy en été* avec différentes activités ouvertes aux habitants de Pont Rouge et bien sûr plus largement aux Lancéennes et Lancéens. Cf. programme : citer en gros.

Par ailleurs,

- Des panneaux affichage seront posés dans chaque immeuble pour assurer une communication la plus fluide possible sur tout ce qui se passe dans le quartier
- Une fête de quartier sera organisée le 28 août 2021.
- Une assemblée de quartier sera organisée en octobre 2021
- L'évaluation du dispositif quartier sera faite par un mandataire académique sollicité mandat piloté par la Direction des travaux. Comité de suivi constitué de la DT, le BIE, l'AVV et Odile Magnenat.

C'est vous dire si les actions menées et projetées sont nombreuses.

Il s'agit également de rester souples et agiles pour pouvoir s'adapter aux besoins des habitants, pouvoir répondre à leurs besoins, pouvoir entendre leurs demandes.

Mais l'intérêt est là, la collaboration entre les entités aussi, les moyens mis à disposition également. Bref tous les éléments pour faire de ce quartier une réussite tant architecturale que sociale.

Je vous remercie de votre attention.

---

## **Allocution de Mme Sylvie Fischer**

### **D'un projet de quartier à un quartier vivant**

Insuffler une dynamique positive en accompagnant le développement de la vie sociale d'un nouveau quartier composé d'habitats, de commerces, de services, d'institutions et d'espaces communs ; voilà la vision qui est à l'origine de la création de l'association Adret Voies Vives.

D'ordinaire, la constitution d'une association de quartier a lieu lorsque celui-ci est habité ; par ailleurs, c'est souvent pour répondre à des situations problématiques ou permettre de combler un manque que des associations sont créées.

Rassemblant les maîtres d'ouvrage et habitante, avec le soutien du département de la cohésion sociale, notamment de la FASE et du BIE, ainsi que la Ville de Lancy par son service social, l'association de quartier Adret Voies Vives a la particularité d'avoir été fondée avant que le quartier ne soit terminé pour accompagner et prendre soin, de façon concertée, la qualité de vie et la dynamique du quartier.

Près d'un an après l'installation des premiers habitants et habitantes, le bilan est positif

Il va sans dire que les contraintes sanitaires liées à la pandémie ont grandement entravé les possibilités de rencontre. Toutefois un accueil favorable a été fait à notre association qui compte, à ce jour, une soixantaine de membres. La grande majorité des membres individuels habitent dans les nouveaux immeubles mais certaines personnes habitent le groupe Mallet situés en surplomb et qui fait partie intégrante du quartier Pont-Rouge.

En collaboration avec Odile Magnenat, la coordinatrice du quartier -que je profite de remercier pour la grande qualité de son travail- mais aussi avec les partenaires du quartier, plusieurs projets ont vu le jour :

- **Espace quartier**

Gracieusement mis à disposition par la Fondation Communale Immobilière de Lancy, l'EQ est géré conjointement par l'Association de quartier AVV et le Service des affaires sociales de la Ville de Lancy. Actuellement ouverts pour des permanences d'information 3 fois par semaine et des réunions associatives, l'arcade pourra être prêtée aux habitant·e·s pour des anniversaires et fêtes de famille, ainsi qu'à des groupements pour des cours, ateliers ou réunions

- **Visites de quartier**

Les 8 mai et 12 juin, cinq visites du quartier ont été organisées pour près de 100 personnes. Ces visites déambulées offraient de nombreuses explications sur l'histoire de Pont-Rouge ainsi que sur les réflexions architecturales, urbanistiques, paysagère et sociologiques qui sont au fondement du développement de ce quartier. Elles ont également permis la rencontre entre voisins et se sont terminées par un temps d'apéritif convivial très apprécié.

- **Site internet**

Avec le soutien financier de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (FCLPA) et de la Fondation pour la promotion du logement coopératif (FPLC), nous avons pu créer un site web du quartier Pont-rouge. Il offre de nombreuses informations tant sur l'histoire et le développement de quartier que sur les événements à venir. Un développement futur permettra des interactivités entre les habitant-e-s.

- **Animation**

Des événements seront proposés tout au long de l'été avec trois moments phares :

- le 3 et 4 juillet, un week-end placé sous le signe de la poésie co-organisé avec l'association [VIVA](#)
- le 28 août, se déroulera la première fête du quartier Pont-Rouge-
- des tournois pétanque et/ou ping-pong durant l'été dont les finales auront lieu le 28 août

### **Notre objectif : une saveur de soupe au caillou**

Vous avez certainement déjà entendu l'histoire de la soupe au caillou. Il existe de nombreuses versions de ce conte traditionnel présent dans plusieurs régions du monde et qui met en scène divers types de personnage principal, humain ou animal : soldat affamé, mendiant, petit orphelin, babouchka, loup ou renard. Le principe est toutefois toujours le même : le personnage demande l'hospitalité mais apeuré, on la lui refuse. Il demande alors de quoi « juste faire une soupe au caillou » ce qui, bien évidemment, intrigue l'assemblée. Chacun veut alors mettre son grain de sel à la recette et partage l'ingrédient dont il dispose. La soupe prend peu à peu une riche saveur et est partagée lors d'un joyeux festin collectif.

Même si aujourd'hui des événements sont proposés pour favoriser la rencontre, à terme, c'est avec les ingrédients apportés par les personnes impliquées dans le quartier que notre association mitonnera son activité. Merci pour votre attention.